



Procès-verbal de la vingt-cinquième (25^e) assemblée générale (AG)
de MÉDITATION CHRÉTIENNE DU QUÉBEC ET DES RÉGIONS FRANCOPHONES DU CANADA (MCQRF C)
 tenue le samedi, 11 septembre 2021, de 10h à 12h23, via ZOOM

Étaient présent.e.s: membres en règle de MCQRF C : 38 (inscription: 47 personnes)
 observateur.trice : 0

- | | | |
|--------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| 1. Marc BELLEMARE | 14. Sr Raymonde DESAULNIERS | 27. Joanne MINEAULT |
| 2. Murielle BERGERON | 15. Lucie DESAUTELS | 28. Paul-Antoine OUELLET |
| 3. Pierrette BERGERON-THERRIEN | 16. Giraud EKANMIAN | 29. Monique PICHÉ |
| 4. Gilles BONIN | 17. Louise HÉBERT-SAINDON | 30. Michel RICHER |
| 5. Odette BOUSQUET | 18. Suzanne JOLY | 31. Norbert RITCHOT |
| 6. Michel BOYER | 19. Marc LACROIX | 32. Richard ROUSSEAU |
| 7. Michel BROCHU | 20. Alice LAFEUILLE | 33. Line SANS CARTIER |
| 8. Patricia BROWNE | 21. Michel LANCTOT | 34. Céline SAVARD-RHEAULT |
| 9. Joan BUTLER | 22. Lucie LASALLE | 35. Lucie SMELTZER-LEGAULT |
| 10. Sr Claire CARDINAL | 23. Florence MARQUIS-KAWECKI | 36. Yvon R. THÉROUX |
| 11. Lionel CHARTIER | 24. Gisèle MARTIN | 37. Pierre THERRIEN |
| 12. Jean-Pierre CONTANT | 25. Lyse MASSE | 38. Francine TRUDEL |
| 13. Lise DAIGNAULT | 26. Lucie MÉNARD | |

OUVERTURE

AG-25.00 Mot de bienvenue

Par la présidente, Louise Hébert-Saindon, au nom de tout votre conseil d'administration.

AG-25.01 Lecture d'un texte méditatif

Par Suzanne Joly, texte du jour de John Main, dans *Méditer chaque jour et trouver la paix intérieure*, Collection Rives spirituelles, France, Le Passeur, éditeur, 2014.

AG-25.02 Rappel de nos Règlements généraux (en référence aux articles 11 b) 12 a) a et 14 a)

« La présidente du conseil d'administration préside et dirige les délibérations de l'assemblée générale (en son absence, le 1^{re} vice-président présidera) et le secrétaire du conseil d'administration rédige le procès-verbal des délibérations et des décisions de l'assemblée générale. » (lecture par Marc Bellemare)

AG-25.03 Vérification du quorum (12 membres requis selon nos règlements généraux)

La 25^e assemblée générale comprend, dès le début, selon les présences vérifiées par le secrétaire exécutif, Marc Bellemare : 37 membres en règle et aucun.e observateur.trice.

AG-25.04 Adoption de l'ordre du jour tel que présenté, sans modification.

Adoption proposée par ...Lucie Smeltzer-Legault... appuyée par ...Pierre Therrien...

Vote : Pour : _____ Contre : _____ Abstention : _____ Unanimité : x

AG-25.05 Adoption du procès-verbal de la 24^e assemblée générale annuelle

tenue le 12 sept 2020 sans modification.

Seules les 25 personnes alors présentes peuvent proposer et appuyer l'adoption du procès-verbal.

N.B. Le procès-verbal de la 24^e AGA-2020 a été affiché sur notre site web, page d'accueil... sous la rubrique « Documents administratifs »

(Dans la recherche de la page d'accueil: inscrire « Procès-verbal 24^e AGA-2020 »

et cliquer ensuite sur « documents administratifs utiles » voir au bas de cette page le # 1.14).

Adoption proposée par ...Michel Boyer... appuyé par ...Lucie Desautels...

Vote : Pour : _____ Contre : _____ Abstention : _____ Unanimité : x

AFFAIRES PRINCIPALES**AG-25.1 Dépôt de textes pour informer l'assemblée, en fonction de "Notre mission" qui est:**

(Lecture faite par Marc Lacroix)

- Communiquer l'enseignement de la méditation chrétienne selon la tradition reçue du père John Main, o.s.b., et du père Laurence Freeman, o.s.b., actuel accompagnateur de la Communauté mondiale de la Méditation chrétienne.
- Nourrir et soutenir les méditantes et les méditants, de même que les diverses communautés de la méditation.
- Assurer la formation continue des responsables et des personnes qui collaborent à l'animation de leur communauté ou de leur région.
- Faire découvrir aux jeunes du Québec et du Canada francophone, de manière personnelle ou par l'entremise de petites communautés d'appartenance, un chemin d'intériorité qui puisse transformer leur vie quotidienne et, avec elle, le monde qui les entoure. Et ce, en favorisant un engagement social des jeunes au cœur de leur milieu de vie, au service d'une cause bien enracinée dans une pratique spirituelle de prière profonde.

Telle est notre tâche essentielle. Les activités et divers projets mis de l'avant veulent être au service de cette mission, compte tenu de nos ressources humaines et financières.

AG-25.2 Rapports sectoriels déposés (une copie papier de chacun sera disponible au secrétariat présentés par leur auteur.e

25.2.1 Rapport de la présidente, Louise Hébert-Saindon - **Annexe 1**

25.2.2 Rapport du premier vice-président, Michel Richer - **Annexe 2**

25.2.3 Rapport de la deuxième vice-présidente, Francine Trudel - **Annexe 3**

25.2.4 Rapport de la trésorière, Claire Cardinal, sco - **Annexe 4**

25.2.5 Rapport de la 1^{re} conseillère, Suzanne Joly - **Annexe 5**

25.2.6 Rapport de la 2^e conseillère, Lucie Desautels - **Annexe 6**

AG-25.3 Rapport financier

25.3.1 Pour la trésorerie, Claire Cardinal trésorière, présente **les résultats des états financiers** préparés par Solange Gauthier, commis comptable, commente et répond aux questions s'il y a lieu.

Adoption proposée par ...Michel Boyer... appuyé par ...Lucie Smeltzer-Legault...

Vote : Pour : _____ Contre : _____ Abstention : _____ Unanimité : x

25.3.2 Claire Cardinal **dépose les prévisions budgétaires 2021.** - **Annexe 7**

25.3.3 Proposition de la trésorerie:

Je, ...Claire Cardinal..., propose, appuyée par ...Florence Marquis-Kawecki..., que Solange Gauthier (ou la personne qui la remplacera) effectue le travail du bilan financier de MCQRFC 2021-2022, bilan ne consistant pas en un examen au sens strict de la fiscalité.

Vote : Pour : _____ Contre : _____ Abstention : _____ Unanimité : x

AG-25.4 Mise au point de l'évolution du *Plan stratégique (triennal)* en cours.

Ce plan qui est en vigueur pour 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022.

Relecture du plan et des grands axes pour l'avenir.

25.4.1 Comme ce point a déjà été traité dans le rapport de la présidente, il n'y a rien à ajouter.

24.4.2 Mais une série d'échanges a lieu:

Monique Piché - Aborde la question de l'absence d'une personne à la coordination.

Michel Boyer - Rappel de notre façon de faire correspondant à un travail organique, au lieu d'être hiérarchique. Cela est dû à la crainte d'un leadership trop fort de la coordination, à la suite des expériences passées avec 3 jeunes engagés à la coordination. Il est aussi important, par expérience, de faire effectuer le travail par des personnes engagées.

Louise Hébert-Saindon - Insistance sur le respect des personnes, des capacités de chacun et surtout de la tolérance... par exemple, pour moi, les détails ne sont pas importants. Je trace donc les grandes lignes, mais Marc, avec qui je travaille en étroite collaboration, s'occupe d'en peaufiner les détails que je vérifie par la suite.

Monique Piché - Contente du tournant que le travail de collaboration a pris avec le temps... un CA avec des membres impliqués et responsables de différents dossiers qu'ils suivent bien; d'où la possibilité de continuer sans coordination. Quel beau travail !

Louise Hébert-Saindon – Rappel que la dernière coordonnatrice, Rosario Lopez, en quittant a suggéré de continuer pour l'instant sans aucune personne à la coordination, puisque les rencontres des communautés de méditation ne pouvaient se faire en présentiel. Ce que le CA a entériné.

AG-25.5 Proposition de Paul-Antoine Ouellet ...

- Annexe 8

"Qu'un comité de travail ad hoc soit formé afin d'évaluer le niveau de satisfaction des méditant.e.s, qui utilisent la plateforme Zoom, d'accueillir leurs suggestions et de faire rapport à l' AGA 2022."

Précisions :

Paul-Antoine envisage la création d'un comité de 5 personnes dont lui-même et Marc Bellemare. Il demande si 3 personnes présentes voudraient donner leur nom.

Il prévoit de 8 à 10 réunions de 2 heures.

Un questionnaire serait préparé et validé d'ici Noël; il serait administré vers la mi-janvier.

Un rapport serait proposé vers la mi-mars, d'abord au CA, puis à l'AGA-2022.

Adoption proposée par ...Paul-Antoine Ouellet... appuyée par ...Giraud Ekanmian...

Vote : Pour : _____ Contre : _____ Abstention : _____ Unanimité : x

AG-25.6 Élections

25.6.0 Remarques préliminaires : Il s'agit d'élire des administrateur-trice-s, donc des personnes aptes à travailler *en équipe* pour la réalisation optimale de la mission de MCQRFC, ayant le souci de donner suite aux réalisations en cours, capables d'intervenir pour une saine gestion financière, utilisant les moyens technologiques appropriés de communication, partageant la passion de diffuser la méditation chrétienne partout au Québec et dans les régions francophones du Canada. Des candidatures **par procuration** deviennent possibles, avec le changement proposé aux Statuts et Règlements généraux à l'article 10.

Art. 10: Élection

La présentation d'une candidature par procuration est admise dans la mesure où deux personnes appuient celle-ci et que le candidat ou la candidate accepte de se soumettre au vote de l'assemblée. Cette mesure veut faciliter des candidatures à travers tout le Canada francophone et dans les régions limitrophes du Québec. La technologie de Zoom-Canada permet un travail à distance.

25.6.1 Nomination du (de la) président.e des élections:

Je, ...Louise Hébert-Saindon..., propose, appuyée par ...Lucie Desautels..., que __Suzanne Joly__ agisse à titre de présidente d'élection.

Vote : Pour : _____ Contre : _____ Abstention : _____ Unanimité : __x__

25.6.2 Le nombre d'administrateurs à élire sur 7 postes (voir 22.4, article 9) **à combler : 4**

Rappel: Les années impaires (dont 2021), les mandats des administrateurs aux numéros impairs (administrateurs: #1, #3, #5 et #7) viennent en élection.

Il faut donc élire ou réélire, cette année, 4 administrateurs au conseil d'administration :

- 1- **Administrateur #1 (mandat de 2 ans) :** Poste détenu par Michel Richer.
Il accepte d'être réélu.
- 2- **Administrateur #3 (mandat de 2 ans) :** Pour remplacer Suzanne Joly,
qui termine un mandat de 1 an.
- 3- **Administrateur #5 (mandat de 2 ans) :** Poste détenu par Sr Claire Cardinal,
qui occupe ce poste depuis un an. Elle accepte d'être réélue.
- 4- **Administrateur #7 (mandat de 2 ans):** Pour remplacer Lucie Desautels,
qui termine un mandat d'un an.

25.6.3 Mises en candidature

23.6.3.1 **Énumération des candidatures par procuration (s'il y a lieu).**

Marc Bellemare confirme qu'aucune candidature par procuration (d'une personne absente) n'a été reçue au secrétariat.

25.6.3.2 **Propositions de candidatures de personnes présentes virtuellement**

Démarche à suivre: Un membre en règle propose une personne, appuyé par un autre membre en règle, tous deux actuellement présents virtuellement. Le président d'élection dresse la liste des candidatures en la numérotant. Il clôt la mise en candidature quand il n'y a plus de propositions formelles.

Sont mis.e.s en candidature :

- 1- **Johanne Mineault**
proposée par ...Louise Hébert-Saindon...
appuyée par ...Lucie Smeltzer-Legault...
- 2- **Marc Lacroix**
proposé par ...Michel Boyer... appuyé par ...Joanne Mineault...
- 3- **Claire Cardinal**
proposée par ...Marc Bellemare... appuyé par ...Francine Trudel...
- 4- **Michel Richer**
proposé par ...Paul-Antoine Ouellet... appuyé par ...Francine Trudel...
- 5- **Paul-Antoine Ouellet**
proposé par ...Lyse Masse... appuyée par ...Louise Hébert-Saindon...
- 6- **Lyse Masse**
proposée par ...Marc Bellemare... appuyé par ...Paul-Antoine Ouellet...
- 7- **Norbert Ritchot**
proposé par ...Marc Bellemare... appuyé par ...Pierre Therrien...

25.6.3.3 Vérification des intentions:

La présidente d'élection, Suzanne Joly, vérifie ensuite les intentions des personnes mises en candidature. Elle a débuté par la dernière personne proposée, en lui demandant s'il ou elle accepte cette proposition de candidature ou la refuse. La président d'élection passe ensuite à l'avant-dernière personne proposée, remontant ainsi la liste jusqu'à la première proposée.

- 1- **Norbert Ritchot** refuse
- 2- **Lyse Masse** refuse
- 3- **Paul-Antoine Ouellet** refuse
- 4- **Michel Richer** accepte
- 5- **Claire Cardinal** accepte
- 6- **Marc Lacroix** refuse
- 7- **Johanne Mineault** accepte

Après cet exercice, puisque 3 candidat.e.s ont accepté d'être mis.e.s en candidature, ils sont automatiquement élus par acclamation.

Félicitations et merci à Claire Cardinal, Joanne Mineault et Michel Richer !

La présidente d'élection, pour donner suite à la demande de membres de l'assemblée, accepte de donner une chance pour compléter le poste d'administrateur.trice non comblé, elle accepte de recevoir des noms et la réponse immédiate de personnes nommées :

- Gilles Bonin - refus
- Michel Lanctot - refus
- Lucie Sanscartier - refus pour maintenant
- Monique Piché - refus
- Florence Marquis-Kawecki - refus
- Lise Daignault – refus

25.6.3.4 À la suite de cette élection, puisque le conseil d'administration n'est pas complet, les membres élus ont la possibilité d'aller chercher ultérieurement un.e autre membre qui siégera au conseil d'administration et dont la candidature sera confirmée en bonne et due forme à la prochaine assemblée générale, soit en 2022.

25.6.3.5 Lors de la première réunion du nouveau conseil d'administration qui suivra l'assemblée générale, **chaque membre devra choisir** en toute connaissance de cause et en vertu de sa compétence et de ses expertises personnelles, **un poste d'officier** (voir *Règlements généraux*, Section III: Les membres du Conseil d'administration Art. 9: Énumération :

Les administrateur.trice.s élu.e.s ou nommé.e.s au conseil d'administration se partageront les 7 fonctions suivantes:

- président.e,
- vice-président.e.s (2)
- trésorier.ère
- secrétaire
- conseiller.ère.s (2)

25.6.4 Résultat officiel des élections:

Le conseil d'administration 2021-2022 est dorénavant composé des administrateur.trice.s suivant.e.s (selon l'ordre alphabétique):

- **Michel Boyer, ofm**
- **Claire Cardinal, sco**
- **Louise Hébert-Saindon**
- **Johanne Mineault**
- **Michel Richer**
- **Francine Trudel**

AG-25.7 Attribution des *prix honorifiques MCQRFC* pour notre 25^e assemblée générale (2021)

25.7.1 Le Prix Josée-Préfontaine 2021 :

- **Annexe 9**

est remis à un couple: **Mme Pierrette Bergeron-Therrien et M. Pierre Therrien**
par : père Michel Boyer, franciscain, secrétaire et accompagnateur spirituel

25.7.2 Le Prix John–Main 2021 :

- **Annexe 10**

est remis à **M. Gilles Bonin**
par : Mme Louise Hébert-Saindon, présidente

25.7.3 Le Prix Laurence-Freeman 2021 :

- **Annexe 11**

est remis à **M. Marc Bellemare**
par : Mme Suzanne Joly, conseillère responsable des communications
et membre du comité du site web

Chacun des lauréats recevra un certificat indiquant les raisons de leur choix, accompagné d'un bon d'achat de produits vendus par MCQRFC au montant de 50,00\$.

AG-25.8 Lancement officiel du nouveau site web: www.meditationchretienne.ca

Par la responsable des communications de MCQRFC, madame Suzanne Joly, qui porte un « toast » avec son verre de vin.

Ensuite, présentation visuelle rapide par Marc Bellemare.

Annonce d'une période d'initiation à l'utilisation du nouveau site web,

samedi prochain le 18 septembre à 10h. Activité gratuite, mais il faut s'y inscrire.

AG-25.9 Présentation officielle de la revue du 30^e anniversaire:

Pierre Therrien, responsable, en fait un survol.

Une quarantaine de témoignages de méditant.e.s y sont publiés.

Ils sont précédés de 4 textes qui nous situent dans le temps :

Laurence Freeman – Monique Piché – Michel Boyer et Yvon R. Théroux.

Il termine avec ce paragraphe tiré de l'éditorial :

Dans ce numéro édition spéciale, Échos du silence vous présente les témoignages de 44 personnes méditantes qui nous ouvrent leur cœur reconnaissant pour nous partager leur chemin d'espérance, car la méditation chrétienne transfigure leur vie. Un feu dévorant les habite, celui de risquer Dieu et faire confiance en son amour. « L'amour prend patience ; l'amour rend service ; il ne jalouse pas, il ne s'enfle pas d'orgueil ; l'amour trouve sa joie dans la vérité... » (1 Co,13)

Puis, il précise que, tel qu'annoncé antérieurement, c'est sa dernière collaboration à l'Échos du silence de même que celle de Lise Daignault. Toutefois, Pierrette Bergeron et Andrée Marcoux vont continuer leur travail de correction des prochains numéros.

Il y a alors des remerciements qui lui sont adressés par la présidente.

Finalement, on présente celle qui a manifesté son intention de s'impliquer dans ce dossier de la parution de cette revue de MCQRFC 2 fois par année: Johanne Mineault.

AG-25.10 Divers (varia ouvert)**25.10.1 Formation du comité d'évaluation, sous la direction de Paul-Antoine Ouellet.**

S'ajoute les trois personnes suivantes : Michel Lanctot, Gisèle Martin et Lyse Masse.

25.10.2 Remerciement de Michel Boyer

Il tient à remercier de façon spéciale la présidente, Louise Hébert-Saindon, particulièrement pour son travail d'animation créant un climat convivial remarquable.

25.10.3 Remerciement de Florence Marquis-Kawecki

Elle tient à souligner l'aide obtenu et le service exceptionnel rendu par le secrétaire administratif, Marc Bellemare.

25.10.4 Intervention de Jean-Pierre Contant

Il renchérit en parlant de la quantité et la qualité des documents reçus.

25.10.5 Intervention de Paul-Antoine Ouellet

Il suggère d'engager Marc Bellemare à temps plein.

25.10.6 Intervention de Lyse Masse

Elle souligne tout le travail fait par tous les intervenants durant cette pandémie... tellement efficaces qu'elle ne s'est pas rendu compte qu'il n'y avait plus de coordination.

25.10.7 Remerciements de Louise Hébert-Saindon

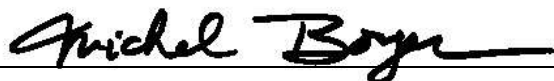
À toutes ces personnes présentes, pour la réussite de cette 25^e Assemblée générale.

AG-25.11 Clôture de l'assemblée

Adoption de la levée de l'assemblée à ...12...h...23...,

proposée par ...Paul-Antoine Ouellet... appuyé par ...Pierre Therrien...

Vote : Pour : _____ Contre : _____ Abstention : _____ Unanimité : x



Préparé par Marc Bellemare pour le secrétaire de MCQRFC, Michel Boyer, ofm